



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
XO+U +E+++6 I 3E6+U+E OHEKKEQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Une délégation de l'Organisation de Libération de la Palestine en visite à la HACA

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Une délégation de l'Organisation de Libération de la Palestine en visite à la HACA

16 juil 2025











Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), a reçu, le 16 juillet 2025, M. Ahmad Al-Tamimi, membre du Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine et Président du Département des droits de l'Homme et de la société civile, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Maroc du 14 au 18 juillet 2025, à la tête d'une délégation palestinienne de haut niveau.

Au début de cette rencontre, à laquelle a également pris part M. Benaïssa Asloun, Directeur Général de la HACA, Mme Latifa Akharbach a exprimé la solidarité constante de l'ensemble des composantes du peuple marocain avec le peuple palestinien frère, une solidarité effective qui s'inspire de l'engagement indéfectible et du soutien multiforme de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, en faveur de la cause palestinienne.

La Présidente de la HACA a rappelé ensuite qu'en raison de leur pouvoir d'influence et leur potentiel pédagogique, les médias, constituent un levier essentiel non seulement pour révéler et mettre en lumière la réalité des souffrances du peuple palestinien frère, mais aussi pour interpeller la communauté internationale et l'opinion publique mondiale sur les principes de droit et les considérations humanitaires qui devraient être appliqués à la question palestinienne notamment en ce qui concerne les graves violations du droit international, du droit international humanitaire et de l'ensemble des principes des droits de l'Homme.

Elle a également souligné que « le traitement médiatique de la question palestinienne par les médias internationaux, notamment occidentaux, se caractérise par une narration tronquée et partielle. L'impact des doubles standards appliqués dans le traitement médiatique de cette question, particulièrement dans ses dimensions liées aux droits humains, est encore plus préoccupant et inéquitable dans l'espace public numérique global, dominé par les grandes plateformes numériques

et les réseaux sociaux ».

Présentant le positionnement institutionnel et les principales missions de la HACA, Mme Akharbach a mis en exergue le mandat de l'instance marocaine en matière de promotion des valeurs démocratiques et des principes des droits humains dans les contenus médiatiques audiovisuels ainsi que la consolidation dans la société marocaine de la culture de la diversité, de la parité et du vivre ensemble. Elle a mis également le focus sur le rôle de la HACA dans la garantie du pluralisme d'expression des différents courants de pensée et d'opinion et le renforcement de la cohésion sociale.

Elle a en outre exprimé la disposition de la HACA à contribuer à tout effort collectif au sein de la communauté médiatique internationale, visant à promouvoir l'éthique et les bonnes pratiques professionnelles dans le traitement des causes justes, telle que la cause palestinienne, et à éviter que les médias ne soient une partie du problème en se laissant instrumentaliser comme armes guerres hybrides.

De son côté, M. Ahmad Al-Tamimi a salué le soutien constant et déterminant du Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI - que Dieu L'Assiste -, Président du Comité Al-Qods, à la cause palestinienne. Il a également rendu un hommage à l'action spécifique accomplie par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et fondée sur des principes et des finalités éminemment démocratiques et axés sur les droits humains. Le responsable palestinien a également formé le vœu de voir s'instaurer une coopération fructueuse permettant de faire bénéficier son pays de l'expérience marocaine en matière de régulation des médias.

Ont pris part à cette rencontre, MM Fayçal Kamel Al-Aranki, membre du Comité exécutif de l'OLP, Président du Département des expatriés, Qassem Alaa Eddine Aouad, Secrétaire général adjoint du Département des droits de l'Homme et de la société civile, coordinateur général de la Coalition internationale pour la défense des droits du peuple palestinien et la protection du droit au retour, Mohammad Fahad Sabri Al-Shalalda, ancien ministre de la Justice et Anis Younès Salim Souidan, Directeur général des relations internationales au sein du Département des relations internationales de l'OLP.

À l'issue de cette visite, la délégation palestinienne a visité quelques départements de la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>